



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 22 avril 2026 à 18h50 à l'hôtel de ville de Cloridorme

N° de résolution
ou annotation

Sont présents : MM. Dany Minville
Jean William Ayotte
Jean Louis Clavet
Pierre Martin
Mme Josée Boulay

Absent : Denis Marticotte

Étaient également présentes Mesdames Léona Francoeur dg par intérim et Marie Dufresne, gestionnaire.

Ouverture de la séance

Son honneur madame le maire Nancy Cloutier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution # 081-04-2026

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté :

- 1- Avis de motion règlement entretien des bâtiments
- 2- Avis de motion gestion contractuelle
- 3- Représentant comité de pilotage projet fusion Tacim/Régim
- 4- Comité CCU
- 5- Lettre pompiers absents à la demande du chef pompier
- 6- Lettre projet église
- 7- Projet embellissement/revitalisation municipalité
- 8- Période de questions
- 9- Levée de la séance

QU'étant donné que tous les membres du conseil sont présents ils acceptent d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- + Devis gestion informatique
- + Achat pièces pour système informatique
- + Factures à payer

1- Résolution # 082-04-2026

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT :

Monsieur PIERRE MARTIN CONSEILLER

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-04 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.
- Dépose le projet de règlement numéro 2026-04 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments qui est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers présents.



2- Résolution # 083-04-2026

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT :

Monsieur DANY MINVILLE CONSEILLER

N° de résolution
ou annotation

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-05 portant sur la gestion contractuelle.
- Dépose le projet de règlement numéro 2026-05 portant sur la gestion contractuelle qui est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers présents.

3- annulé

4- Résolution # 084-04-2026

Comité CCU

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil a complété son comité pour le CCU. Les personnes suivantes en font partie : Élus : Josée Boulay et Dany Minville, pour les citoyens : Gilles Deschênes, Ronald Gaudette et Guylain Côté. À ces gens s'ajoutent Léona Francoeur dg par intérim et Patrick Dufresne préposé à l'aqueduc. Ces personnes s'engagent à suivre la formation qui est obligatoire.

5- Résolution # 085-04-2026

Lettres/pompiers

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil à la demande du chef pompier fera parvenir des lettres à trois (3) pompiers qui sont trop souvent absents afin de connaître leur intérêt à poursuivre ou non leur implication au service incendie.

6- Résolution # 086-04-2026

Lettre/projet église

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil autorise l'envoi de la lettre d'appui présentée au conseil par madame le maire concernant le projet pour l'église.

7- Résolution # 087-04-2026

Projet embellissement/revitalisation

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil autorise la directrice générale par intérim madame Léona Francoeur à faire parvenir une demande d'appui et de soutien financier à la MRC afin d'améliorer et d'embellir nos infrastructures touristiques : Halte Dan Gaudreau- Place de la Penelop- Colonne Morris- Plage- Parc des références ainsi qu'à la halte de la Torpille.



8- Résolution # 088-04-2026

Amélioration du parc informatique

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

N° de résolution
ou annotation

QUE le conseil désire poursuivre les démarches entreprises avec Gestion Informatique PR inc. afin de moderniser son parc informatique par les actions suivantes :

- mise à niveau des ordinateurs au coût de 2 874.38\$
- gestion annuelle 2 989.35\$
- changement au niveau internet (Télus)
- modernisation de la téléphonie

9- Résolution # 089-04-2026

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil autorise l'achat d'équipements nécessaires pour compléter la transformation des ordinateurs de bureau et du portable pour télé-travail, au coût de 2 696.81\$

10- Résolution # 090-04-2026

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil autorise les paiements suivants : Gestion informatique : 1077.90\$- Télécommunication, radios pompiers et autres : 6 858.54\$- Arsenal cylindres pompiers : 6030.42\$ et BMR : 1119.30\$

11- Période de questions

12- Levée de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé à l'unanimité des élus présents

Que la séance soit levée à 19h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Nancy Cloutier maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Greffière